

Déclaration Préalable

F3SCT MI du 12 novembre 2025

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,
Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,
Chers collègues,

Monsieur le Secrétaire Général, nous nous retrouvons aujourd'hui pour la dernière formation spécialisée de l'année 2025.

Malheureusement, de nombreuses difficultés relatives aux conditions de travail demeurent préoccupantes.

Nous y reviendrons au cours des débats de cette journée, mais il est impossible de rester simples observateurs face à une nouvelle hausse du nombre de suicides — et probablement de tentatives — enregistrée cette année, comparativement à 2024.

Pour UN1TÉ.MI FO, il n'est pas question de rester « les bras croisés », alors que chacun sait, au sein de notre instance, que des outils existent pour tenter d'essayer humblement, d'enrayer cette situation dramatique.

Les dispositifs destinés à lutter contre cette tragédie humaine sont bien prévus, mais trop souvent insuffisamment mis en œuvre par les différentes strates du ministère.

La prise en compte des signaux faibles semble aujourd'hui susciter une certaine appréhension au sein de la hiérarchie.

Pourtant, ces outils permettraient, aussi, d'améliorer globalement les conditions de travail, tout en renforçant le dialogue social à l'échelle de l'ensemble du territoire et dans tous les services du ministère.

Il convient, Monsieur le Secrétaire Général, de donner des instructions claires et les moyens nécessaires à vos services afin d'utiliser pleinement les dispositifs prévus par les textes et de progresser dans la bonne direction. Votre impulsion est aujourd'hui déterminante.

Déclaration Préalable

F3SCT MI du
12 novembre 2025

page 2

En effet :

- Les visites de sites, prévues par les textes, doivent permettre de faire remonter aux différentes structures les problématiques observées par une délégation composée à la fois de représentants de l'administration et des organisations syndicales. Elles doivent être systématiquement mises en œuvre au sein du Secrétariat Général en 2026, et développées dans le périmètre de la Police nationale où elles existent déjà.
- Les cellules de veille, obligatoires, doivent se réunir régulièrement et jouer pleinement leur rôle de détection des signaux faibles sur la détérioration ou non des conditions de travail, par la hiérarchie supérieure, assortie d'un véritable suivi.
- Les formations spécialisées doivent se tenir trois fois par an, effectivement, et constituer un véritable lieu d'échanges, où vos représentants seront les fers de lance de l'amélioration des conditions de travail.

Nous ne dresserons pas ici la liste exhaustive des mécanismes, mais vous le constatez : ils existent, encore faut-il qu'ils soient appropriés et appliqués par l'ensemble des représentants du ministère, à tous les niveaux.

Un accent particulier doit être mis sur les premiers secours, tant physiques que psychologiques.

En effet, en cette année où la santé mentale est érigée en grande cause nationale, les formations aux premiers secours en santé mentale ne sont toujours pas déployées de manière suffisante. Sont-elles seulement effectives ? À la veille du dixième anniversaire du drame du Bataclan, où le manque de formation des agents aux gestes de premiers secours avait déjà été souligné, peut-on réellement affirmer que la situation a évolué et que ces formations sont régulièrement réactualisées ?

Déclaration Préalable

F3SCT MI du
12 novembre 2025

page 3

Malheureusement, UN1TÉ.MI FO ne le croit pas.

À ces constats s'ajoutent d'autres paramètres que nous ne cessons de rappeler :

- la nécessité d'une augmentation réelle des effectifs, et une anticipation des départs à la retraite ;
- un changement profond du management, pour qu'il devienne globalement bienveillant et humain.

Le manque de personnel, généralisé à tous les niveaux, ainsi que l'absence de pilotage effectif des SGAMI, constituent des facteurs récurrents du mal-être des agents. Les difficultés individuelles ne sont plus traitées de manière efficiente, générant un malaise croissant parmi les effectifs dont vous avez la responsabilité.

Monsieur le Secrétaire Général, nous nous devons de vous alerter sur ces faits, en complément de nos sollicitations précédentes et des tracts diffusés sur l'ensemble du territoire.

À travers ce dialogue social et d'information, les organisations syndicales demeurent les garantes de la bonne santé de votre ministère — et non pas, comme certains le prétendent, les créatrices de risques psychosociaux (RPS) pour les cadres.

Afin de préparer les événements futurs, et de réitérer la bonne organisation des JO de Paris pour les conditions de travail offertes à tous les agents du ministère, l'organisation du G7 en 2026 et les JO d'hiver de 2030 doivent faire l'objet d'un suivi et d'un développement régulier au sein de notre instance dans le cadre d'une vraie prévention construite dès à présent.

Monsieur le Président, nous comptons sur vous pour réaffirmer, mais surtout impulser, les actions nécessaires afin que des évolutions concrètes et positives soient enfin constatées par nos collègues, dans leur quotidien professionnel.

UN1TÉ.MI FO demande que la présente déclaration soit annexée au procès-verbal de ce comité.

La délégation UN1TÉ.MI FO